



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RÉSEAUX -
MODIFICATION DES MODALITÉS DE
VERSEMENT POUR LES OPÉRATEURS ET
CONSTRUCTEURS POUR LES PVR RÉSEAU
ÉLECTRICITÉ

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2009

DELIBERATION D20090595

URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIERES

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RÉSEAUX - MODIFICATION DES MODALITÉS DE VERSEMENT POUR LES OPÉRATEURS ET CONSTRUCTEURS POUR LES PVR RÉSEAU ÉLECTRICITÉ

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal du 14 janvier 2002 a délibéré sur la mise en place de participations pour voirie et réseaux sur son territoire.

Le code de l'urbanisme prévoit que dans le cadre d'une PVR ne concernant que des travaux de mise en place des réseaux électricité et eau potable, les participations dues par les bénéficiaires d'autorisation d'urbanisme peuvent être versées directement aux concessionnaires concernés.

Pour ce qui concerne le réseau électricité, tant EDF que le SIEDS, n'ont pas souhaité mettre en œuvre cette procédure.

Il convient en conséquence de procéder à l'inscription des dépenses et recettes sur le budget principal de la Ville de Niort, conformément au tableau ci-dessous :

- dépenses : chapitre 21 – S/chapitre 8221 – compte 21538
- recettes : chapitre 13 – S/chapitre 8221 – compte 1346.

Nom d'opération	Date Conseil municipal instaurant la PVR	Montants des équipements publics	Montants pris en charge par le concessionnaire	Dépenses à la charge de la Ville de NIORT	Recettes prévisionnelles	Montant m ²
Rue Maurice Béguin Moulin d'Ane	29 mai 2006	48 800.00 €	36 600.00 €	12 200.00 €	12 200.00 €	2.22 €
Grande rue de la Tranchée	23 mars 2007	60 000.00 €	42 000.00 €	18 000.00 €	18 000.00 €	Globalisé sur la parcelle
Rue Léon Tolstoï	15 mai 2007	30 900.00 €	21 630.00 €	9 270.00 €	9 270.00 €	Globalisé sur la parcelle
Mal Leclerc	15 mai 2007	13 500.00 €	9 450.00 €	4 050.00 €	4 050.00 €	Globalisé sur la parcelle

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les modifications ainsi apportées aux délibérations du :

- 29 mai 2006 – PVR Maurice Béguin
- 23 mars 2007 – PVR Grande Rue de la Tranchée
- 15 mai 2007 – PVR Léon Tolstoï
- 15 mai 2007 – PVR Maréchal Leclerc.

- approuver les modalités de financement tant en dépenses qu'en recettes sur le budget principal de la Ville de Niort ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions à intervenir pour le financement et la réalisation des travaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL